



## Rapport Sommaire

Concernant le présent incident grave, une enquête sommaire a été conduite selon l'article 46 de l'ordonnance sur les enquêtes de sécurité en cas d'incident dans le domaine des transports (OEIT). L'objectif du présent rapport est de tirer des leçons de l'incident.

<b>Aéronef</b>	Piper PA-28-181	HB-PKR		
<b>Exploitant</b>	AeroFormation B.Hanhart SA, avenue du Grey 119, 1018 Lausanne			
<b>Propriétaire</b>	AeroFormation B.Hanhart SA, avenue du Grey 119, 1018 Lausanne			
<b>Instructeur</b>	Citoyen suisse, année de naissance 1942			
<b>Licence</b>	Licence de pilote privé d'avions ( <i>Private Pilot Licence Aeroplane – PPL(A)</i> ) selon l'agence européenne de la sécurité aérienne ( <i>European Aviation Safety Agency – EASA</i> ), établie par l'Office fédéral de l'aviation civile (OFAC)			
<b>Heures de vol</b>	<b>total</b>	13 969 h	<b>au cours des derniers 90 jours</b>	40 h
	<b>sur le type en cause</b>	500 h	<b>au cours des derniers 90 jours</b>	0 h
<b>Pilote</b>	Citoyen suisse, année de naissance 1960			
<b>Licence</b>	Licence de pilote privé d'avions ( <i>Private Pilot Licence Aeroplane – PPL(A)</i> ) selon l'agence européenne de la sécurité aérienne ( <i>European Aviation Safety Agency – EASA</i> ), établie par l'Office fédéral de l'aviation civile (OFAC)			
<b>Heures de vol</b>	<b>total</b>	455 h	<b>au cours des derniers 90 jours</b>	3 h
	<b>sur le type en cause</b>	109 h	<b>au cours des derniers 90 jours</b>	0 h
<b>Lieu</b>	Bercher, au lieu dit « Le Bochet », Commune de Lausanne			
<b>Coordonnées</b>	543 618 / 170 500 ( <i>Swiss Grid 1903</i> )	<b>Altitude</b>	643 m/M	
<b>Date et heure</b>	27 octobre 2017 / 15 h 00 (LT = UTC + 2 h) Toutes les heures sont indiquées en heure locale			
<b>Type d'exploitation</b>	Ecolage			
<b>Règles de vol</b>	Règles de vol à vue ( <i>Visual Flight Rules – VFR</i> )			
<b>Point de départ</b>	Aérodrome de La Blécherette (LSGL)			
<b>Point de destination</b>	Aérodrome de La Blécherette (LSGL)			
<b>Phase du vol</b>	Décollage et vol de montée			
<b>Nature de l'incident grave</b>	Atterrissage d'urgence suite à un arrêt moteur			

<b>Dommages aux personnes</b>		<b>Equipage</b>	<b>Passa- gers</b>	<b>Autres</b>
	Légèrement blessé	0	0	0
	Pas blessé	2	0	0
<b>Dommages à l'aéronef</b>	Pas endommagé			
<b>Autres dommages</b>	Aucun			

**Déroulement**

Au cours d'un vol de contrôle, une simulation de panne moteur en campagne est entreprise au-dessus de terrains dégagés. Lors du vol de descente, le pilote effectue la procédure de recherche de panne et effectue un changement de sélection de réservoirs.

Lors de la remise des gaz à basse hauteur, le moteur s'arrête et l'instructeur effectue un atterrissage d'urgence.

Au sol, l'équipage constate que le sélecteur de carburant se trouve sur « *OFF* » au lieu de « *RIGHT* » et que le mécanisme de sécurité est défectueux.

Berne, 18 janvier 2018

Service suisse d'enquête de sécurité